



Projet de bâtiment en élevage porcin

Thématique :

Maîtrise des normes pour les bâtiments en élevage porcin, recherche des évolutions sur la réglementation sanitaire et bien-être animal et l'adapter sur son bâtiment.



Intérêts :

- Adapter les changements en fonction de la réglementation
- Diminuer les pertes de production
- Améliorer le bien-être animal
- Limiter l'entrée des pathologies dans l'élevage
- Amélioration de l'organisation et de la qualité de travail

Objectifs du conseil :

- Connaître et maîtriser les aspects réglementaires, sanitaires et bien-être animal en élevage porcin
- Savoir construire ou moderniser les bâtiments en fonction des nouvelles normes
- Connaître les besoins naturels des animaux
- Augmenter la production

Étapes du conseil à atteindre :

- L'éleveur fixe son choix de production (engraisseur ou naisseur ou naisseur-engraisseur) et l'explique au technicien.
- L'exploitant avec l'aide du technicien, établissent l'objectif du nombre d'animaux/an qu'il souhaite vendre ou abattre en fonction du nombre d'animaux à engraisser ou du nombre de truie.
- Le technicien relève les normes obligatoires lors de la construction ou de la modernisation que l'on apporte au bâtiment et fournit l'arrêté du 16 octobre 2018 et du 27/12/13.
- Le technicien propose un premier schéma du bâtiment à l'éleveur
- Lorsque que le schéma est validé, le technicien et l'éleveurs voient pour l'aménagement intérieur (caillebotis, petit matériel, case maternité...)
- A partir du schéma validé et de l'aménagement intérieur, le technicien propose plusieurs devis
- L'éleveur valide le devis et le technicien commande le matériel.
- Le technicien aide à la mise en place du futur bâtiment ou de la modernisation de celui-ci.
- A chaque modification majeure de norme ou d'apparition de risque sanitaire, l'éleveur et le technicien analyse les possibilités d'adaptation sur les bâtiments.

Supports du conseil :

- Power point : de la présentation des normes bien-être animal et de la biosécurité en élevage porcin
- Devis matériel et bâtiment
- Arrêté du 16 octobre 2018
- Schéma bâtiment
- Arrêté du 27/12/13
- Compte rendu/visite